



Accessibilité
handicap

Prévention et ergonomie : intégrer les concepts de l'ergonomie dans la démarche d'évaluation des risques professionnels

Objectifs :

- ✓ Être capable d'identifier le travail réel et le travail prescrit
- ✓ Appliquer les outils de permettant de réaliser les observations de poste
- ✓ Formuler des recommandations adaptées aux situations observées

Programme :

- ⇒ Les enjeux de la prévention
 - ◆ Définitions - Obligations légales et réglementaires
 - ◆ Identification des facteurs de risques professionnels : cas des Troubles Musculo-Squelettiques (TMS)
- ⇒ Analyse Ergonomique du Travail (AET) : approche et concepts
 - ◆ Définition et présentation de l'ergonomie
 - ◆ Les étapes de la démarche
 - ◆ Comprendre le travail réel : travail prescrit vs travail réel
 - ◆ Les techniques d'analyse : les observations et entretiens
 - ◆ Apport d'outils d'analyse
 - ◆ Synthèse des données et propositions d'axes d'amélioration : compléter et mettre à jour le Document Unique d'évaluation des risques professionnels (DU).

Le stage comprend une intersession et se déroule suivant deux séquences de travail :

- ⇒ Séquence 1 : Théorie et pratique en groupe – 1 jour
 - ◆ Conduire en groupe de travail une AET en entreprise et mener une réflexion sur le travail observé.
- ⇒ Intersession – 15 jours
 - ◆ Réaliser en autonomie une AET propre à l'activité de son entreprise.
 - ◆ Synthétiser les données relevées et proposer des mesures préventives éventuelles.
- ⇒ Séquence 2 : Restitution des travaux au groupe de travail – 1 jour
 - ◆ Présenter son travail : choix de la situation de travail observée, les étapes, la conduite d'observation et entretiens réalisés, l'utilisation des outils d'analyse et la synthèse des données, les pistes d'amélioration.
 - ◆ Réfléchir et échanger sur les apports méthodologiques ainsi que les résultats obtenus.

Modalités pédagogiques :

- ✓ Formation en présentiel
- ✓ Support de formation PowerPoint
- ✓ Vidéos
- ✓ Photos
- ✓ Quiz
- ✓ Ateliers de mise en pratique
- ✓ Groupe de travail en mini groupe

Modalités d'évaluation des acquis :

- ✓ Évaluation individuelle (QCM et évaluation des ateliers)

Durée	Nombre de participants	Prérequis	Personnel concerné	Intervenant	Type de formation	Prix
2 jours (1 jour + Intersession 15 jours + 1 jour)	6 maximum	Aucun prérequis n'est nécessaire pour participer à la formation	Tout salarié en charge du domaine « sécurité et santé au travail », intervenant en prévention des risques professionnels, médecin et infirmier du travail, membres du CHSCT.	Un ergonome	Intra-entreprise	2 900 € HT par groupe, Soit 483 € HT par stagiaire pour un groupe de 6 personnes